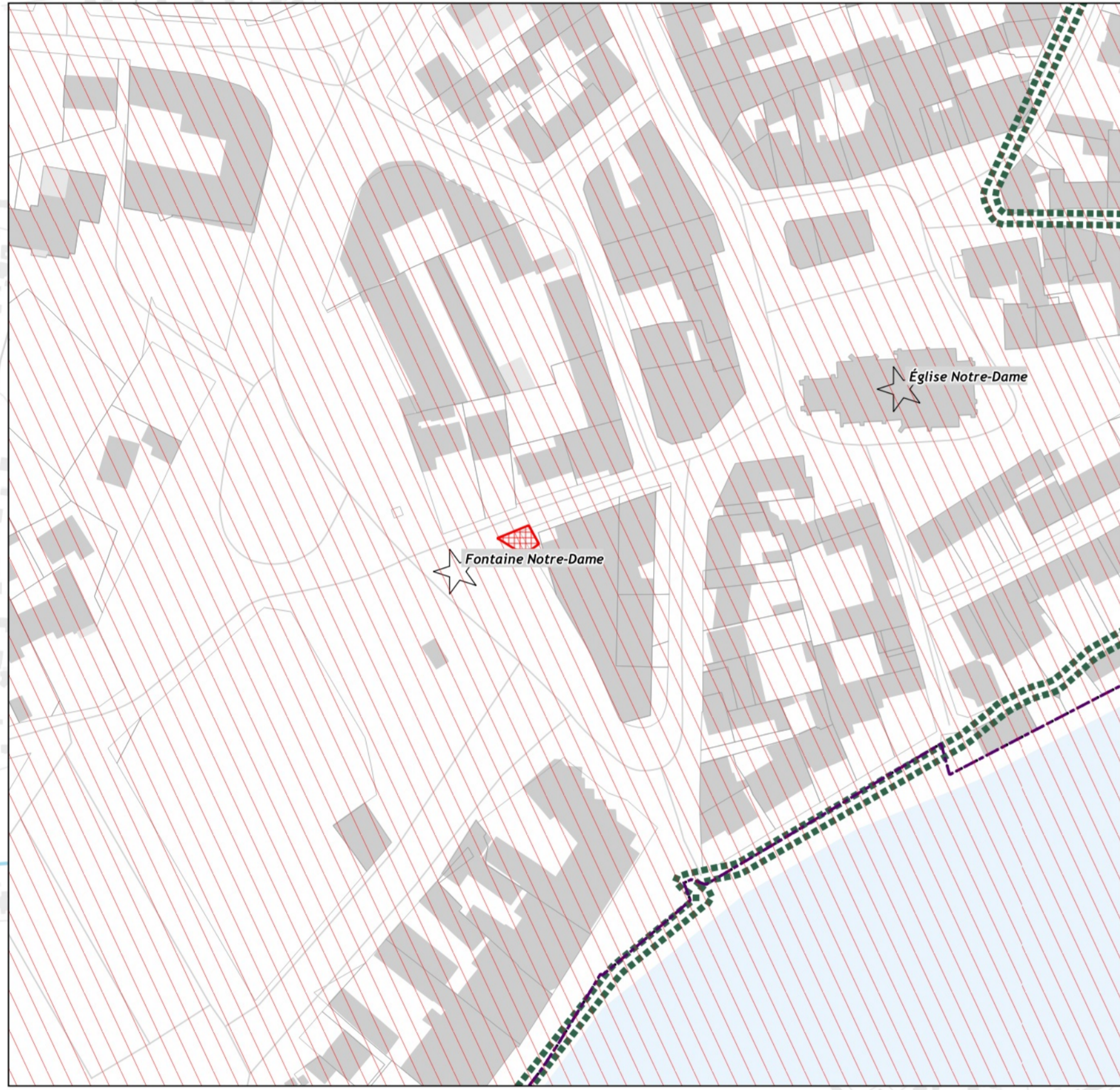


### Légende

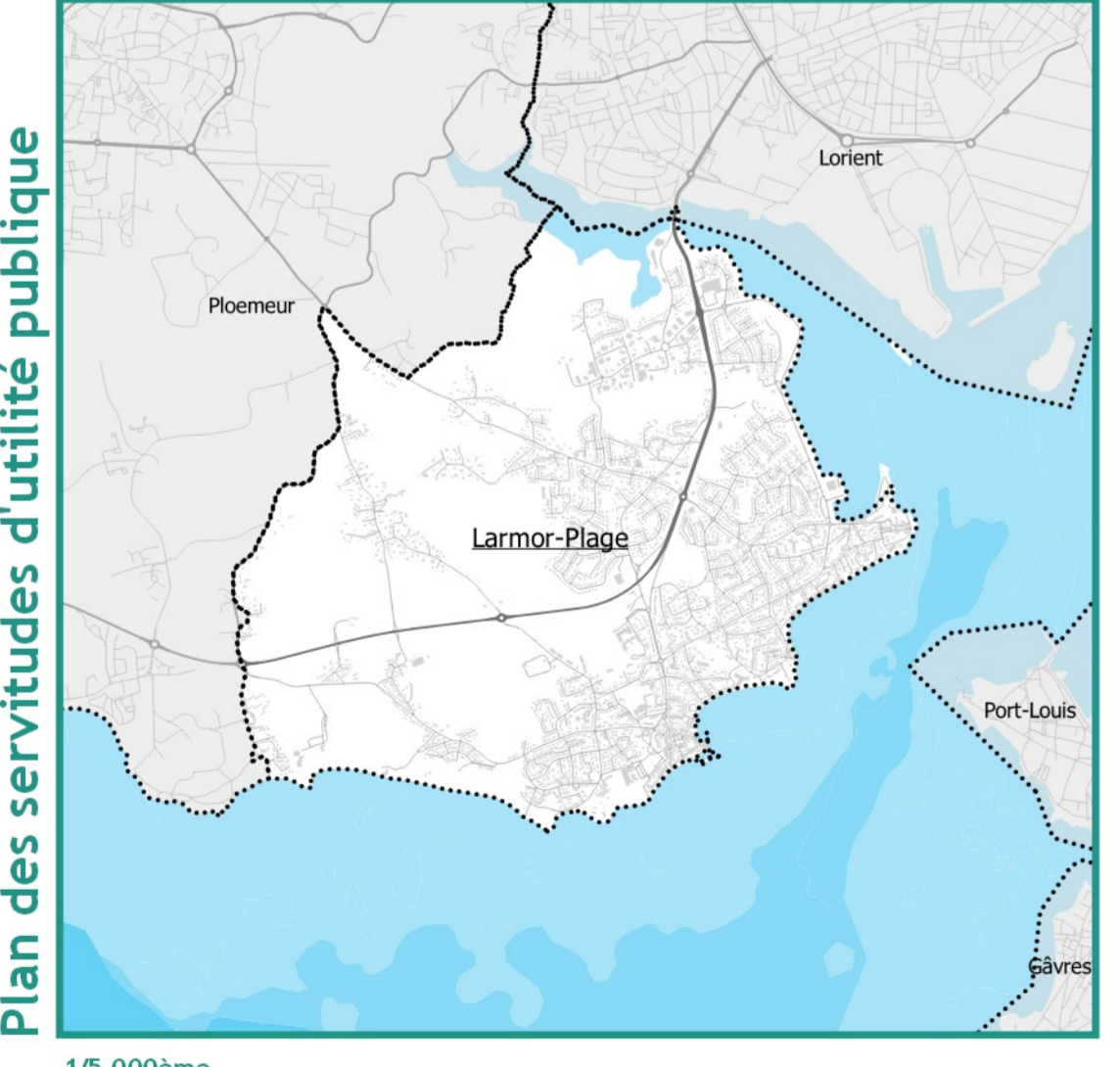
- ☆ AC1\_C : Servitude de protection des monuments historiques classés
- ▨ AC1\_C : Servitude de protection des monuments classés
- ▨ AC2\_C : Servitude relative aux sites classés
- ☆ AC1\_I : Servitude de protection des monuments historiques inscrits
- ▨ AC1\_I : Servitude de protection des monuments inscrits
- ⋯ EL9 : Servitude de passage des piétons sur le littoral
- T5 : Servitude aérienne de dégagement
- ▨ T7 : Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement (s'applique sur toute la commune hors T5)



## COMMUNE DE LARMOR-PLAGE PLAN LOCAL D'URBANISME



### Annexe n° 1



Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 09 juin 2023  
Le Maire,  
Patrice VALTON

